
AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

ADOPTION CALENDRIER DES SÉANCES 2023

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, que lors de la séance ordinaire du 13 décembre 2022, le conseil a adopté le calendrier relativement à la tenue des séances **ordinaires** du conseil municipal pour l'année 2023.

EN CONSÉQUENCE, les séances se tiendront les mardis aux dates suivantes et débiteront à 19 h 30 à la salle municipale de Lac-aux-Sables :

17 janvier	14 février	14 mars	11 avril
9 mai	13 juin	11 juillet	8 août
12 septembre	10 octobre	14 novembre	12 décembre

Avis donné à Lac-aux-Sables, ce 15 décembre 2022.



Madame Manuella Perron, OMA
Directrice générale et Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Manuella Perron, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Lac-aux-Sables, certifie avoir sur le site internet en date du 15 décembre 2022.

En foi de quoi, j'ai émis le présent certificat ce 15^{ième} jour de décembre 2022.



Manuella Perron, OMA
Directrice générale et Greffière-Trésorière



Municipalité de
Lac-aux-Sables